

Si nous référons maintenant aux comptes publics, nous constatons que les différentes administrations libérales depuis 1897, ont augmenté le chiffre des allocations votées chaque année par cette Législature, pour aider au progrès de l'instruction publique dans cette province.

Ainsi, en référant aux comptes publics des années 1897-98 à 1904-05, nous constatons que la somme totale votée par cette Législature pour l'instruction publique, dans cette province, était de \$443,860 pour l'année 1897-98. Elle s'est élevée, pour l'année fiscale finissant au 30 juin dernier, savoir 1904-05, au chiffre de \$480,760, soit une augmentation de \$36,900. Ajoutons à cette somme celle de \$50,000 que nous avons octroyée à la dernière session pour porter à \$100,000 le montant affecté pour venir en aide aux municipalités pauvres, et nous arrivons à une augmentation de \$86,900, représentant une somme totale de \$530,760 votée par cette Législature, à la dernière session, pour l'instruction publique.

Je constate de plus, par un tableau comparatif préparé par le Département de l'Instruction Publique, que le montant des taxes payées par les contribuables, qui représentait pour l'année 1897-98, une somme de \$1,517,565; s'est élevé pour l'année 1904-05 à la somme de \$2,199,371, représentant une augmentation de \$681,806, dans le montant des taxes payées par les contribuables de cette province, pour l'instruction publique.

En ajoutant à cette somme de \$2,199,371, celle de \$530,760, actuellement votée par cette Législature, nous arrivons à une somme totale de \$2,730,131, représentant les différentes sommes dépensées pour l'instruction publique dans cette province et inscrites dans les rapports officiels du Surintendant.

En 1897-98, ces différentes sommes ne représentaient qu'un montant de \$1,961,425. C'est donc pour cette période de 1898 à 1905 une augmentation de \$868,606.

Et nous devons ajouter une autre somme importante qu'il importe de ne pas laisser de côté.

En référant aux statistiques générales du coût de l'enseignement dans cette province, statistiques publiées chaque année dans le rapport du Surintendant, sous le titre: "Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées", cette contribution s'élèverait pour l'année 1904-1905 à une autre somme de \$1,404,387.00.

Ces statistiques ne mentionnent pas le montant de la contribution des institutions non subventionnées, vu qu'elles ne font pas de rapport au Surintendant. Sans doute, nous n'avons pas de données précises et officielles, pour déterminer d'une manière certaine le chiffre de la contribution des institutions non subventionnées, mais nous pouvons affirmer, et il est généralement admis, qu'elles contribuent largement aux progrès de l'instruction publique dans